



Fondation Rurale
de Wallonie

ODR de Beloeil - CLDR du 02 avril 2025 - Compte rendu

Membres de la CLDR :

Citoyens	Présent	Excusé	Absent
ALKASSOUM DIALLO Aïcha			X
COLIN Paulette			X
COUPLET Pascale			X
DELBECQ Caroline		X	
DELEHOUZEE Véronique	X		
DELARUE Christian			X
DELPLANQUE Sabine		X	
DRAMAIX Line	X		
HANNEUSE Eric			X
LELEUX Ludy	X		
MANFROY Bernadette	X		
NEIRYNCK Noël		X	
NEIRYNCK Lucien	X		
POLLART Philippe	X		
QUINTIN Fernand		X	
SILVESTRE-TILMANT Virginie		X	
VAN MOER Linda			X
VERPOORT Marcel			X

Conseillers communaux	Présent	Excusé	Absent
GALAND Anthony	X		
DEGAND Jean-Vincent	X		
CHEVALIER Cécile	X		
BIEBUYCK Pascal	X		
MALFAIT Valentin	X		
AMORISON Emile		X	
LETURCQ Daniel	X		
VANDENABEELE Alicia	X		



Invités :

	Présent	Excusé	Absent
Adeline Patelli - Administration communale de Beloeil – Agent relai développement rural	X		
Eric Evrard- FRW – Agent de développement	X		
Robin Penay- FRW – Agent de développement	X		
Chantal Kaboré – Commune de Beloeil - Observatrice	X		
Hubert Willems – Commune de Beloeil – Observateur	X		

1. Introduction.

Alicia Vandenabeel, présidente de la CLDR, remercie les membres présents et rappelle l'ordre du jour. Elle signale que Fernand Quintin n'est plus domicilié dans l'entité et donc, de fait, n'est plus membre de cette assemblée.

2. Approbation du compte rendu du 25 février 2025.

Le compte rendu est approuvé.

Un membre absent lors de la réunion s'est étonné, à la lecture du compte rendu, que l'activation de la fiche projet portant sur la rénovation de l'ancienne école des Ecacheries n'ait pas été prévue pour 2025 alors que le bâtiment se dégrade; il rappelle le temps écoulé depuis la rédaction du PCDR et les projets avortés, dont le dernier hors de prix frisant le million d'euros; il rappelle que la priorité est d'offrir aux habitants la possibilité de se réunir dans des conditions confortables et prône pour un projet sobre.

La Présidente confirme que les intentions de la commune vont dans ce sens et rappelle que les besoins et options devraient être mis à jour et donc redéfinis en vue d'actualiser la fiche projet; un groupe de travail pourrait être constitué à cet effet.

Le secrétaire signale que les dégradations observées sur place lors des réunions de CLDR relèvent pour certaines de la gestion en bon père de famille comme des tuiles soulevées, des gouttières bouchées ou des ligneux poussant dans la maçonnerie.

La Présidente propose de relayer en interne vers les services concernés pour interventions. Le retour des suites sera fait à la CLDR.

3. Bilan à mi-parcours de l'ODR : fonctionnement de la CLDR.

La Présidente explique que dans la foulée de la dernière rencontre, les membres de la CLDR ont eu la possibilité de remplir un questionnaire portant sur le fonctionnement de l'assemblée.

La FRW commente les résultats :

9 réponses ont été enregistrées. Les 12 questions ont reçu les moyennes suivantes :

N°	Questions	Moyenne
1	Les membres de la CLDR représentent la majorité des catégories d'âges de la commune. <i>(1 = pas du tout d'accord; 10 = tout à fait d'accord).</i>	5,77
2	Les membres de la CLDR représentent l'ensemble des villages de la commune.	6,77
3	Les membres de la CLDR ont des points de vue et des thématiques de préférences différents.	6,88
4	Les propositions de la CLDR sont entendues. Ses choix sont suivis.	6,88
5	La CLDR est un lieu de débat démocratique.	7,44
6	La CLDR formule des avis ou des propositions d'initiative.	8,11
7	Des groupes de travail sont mis en place et ouverts à un public plus large.	7,55
8	Les objectifs des réunions, leur ordre du jour et les comptes-rendus sont clairs.	8,55
9	Les membres de la CLDR prennent plaisir à participer aux réunions. Celles-ci sont conviviales.	7,88
10	L'avis de la CLDR est suivi par l'Administration et les autorités communales.	7,55
11	Les membres de la CLDR prennent part à l'élaboration et la concrétisation des projets.	7,22
12	Les membres de la CLDR sont tenus au courant de l'évolution des projets.	7,88

Les constats mentionnés dans les commentaires portent essentiellement sur la tranche d'âges 23-30 ans difficile à mobiliser pour la CLDR ainsi que les nouveaux habitants et la difficulté de maintenir l'enthousiasme des participants sur le long terme.

Plusieurs suggestions ont été émises, comme l'envoi simultané des invitations par mail et voie postale, l'établissement d'un calendrier des réunions sur l'année, l'amélioration de la disposition du mobilier pour rendre les réunions plus conviviales.

En ce qui concerne le groupe chapelles, il est regretté le long temps mort depuis la dernière rencontre et il est proposé de travailler avec le groupe patrimoine de Stambruges pour ce qui concerne les chapelles de Grandglise.

Au terme de la présentation le CLDR n'émet aucun commentaire.

4. Projet du site des Roches rouges, retour de la visite du 14 mars avec le PNPE.

La FRW cadre le contexte du site et les premières observations faites par les agents de développement.

La parcelle concernée a une surface de +- 2,75 Ha et est jouxtée au sud par une parcelle communale boisée de +- 4,65 Ha.

En ce qui concerne le plan de secteur, la première parcelle (B190a33) est en zone forestière et la seconde (B190y36) en zone essentiellement dédiée à de l'équipement et de loisirs

Les 2 parcelles sont concernées par le statut Natura 2.000 avec pour l'une une Unité de Gestion 11 (Terres de cultures et éléments anthropiques) et l'autre une UG 8 (Forêts indigènes de grand intérêt biologique).

Les 2 bâtiments d'origine du camping (+- 30 et +- 110 m²) sont encore présents et relativement bien conservés ; la question de leur réaffectation sera donc à aborder avec la CLDR, les riverains et les utilisateurs potentiels/presentis (ex : Foyer culturel, les amis de la nature, les écoles..).

Les cheminements initiaux sont encore, pour certains, bien marqués et indurés, ce qui laisse supposer que de grosses interventions pour les restaurer ne sont pas nécessaires. De même, après

une visite sur site, il est constaté la présence de chemins de fait qui relient les différents cheminements existants.

La visite du 14 avril avec le chargé de mission Patrimoine naturel et Biodiversité du PNPE, les agents communaux en charge du DR et de l'environnement a débouché sur les observations et recommandations suivantes :

Dégâts de sangliers :

Ceux-ci impacteront les aménagements futurs ; une clôture du site sera indispensable pour garantir la préservation des milieux présents et aménagements réalisés.

Présence de robiniers faux acacias :

Cette plante est très invasive sur sols sableux et difficile à éradiquer lorsqu'elle est installée, elle doit impérativement être supprimée, les quelques grands individus semenciers sont à abattre et les jeunes rejets à excaver avec un petit engin de chantier.

Relique de zone à bruyères :

Plusieurs buissons de bruyères sont encore observables ; il est proposé de restaurer cette zone de quelques ares par un étrépage (enlèvement de la couche superficielle pour activer le stock semencier).

Suite à la visite une première intervention a été menée les 27 et 28 mars par l'équipe de TransVert.

Présence de plantes exotiques/invasives et de déchets inertes:

Plusieurs espèces de plantes non souhaitées sont présentes comme du bambou ou des buddleia (arbre à papillons) ; leur élimination serait à la portée de groupes de travail, d'actions citoyennes encadrées par le PNPE. L'élimination de quelques déchets inertes résultant du démantèlement des espaces de camping pourrait, elle aussi, se faire par ce biais (ex : opération -BE WaPP)

A signaler que les gros massifs de lauriers sp seront à faire éliminer par entreprise (plante difficilement compostable).

Actions participatives :

Plusieurs suggestions ont été émises : gestion participative avec la CLDR, Groupe de Travail Biodiversité, Opération Bewapp ; en amont, une visite découverte du site avec le PNPE pourrait être proposée en mai (*ndlr : des inventaires faune/flore vont démarrer en début de saison*).

Cheminements :

Une induration de chemins n'est pas souhaitable, des cheminements type caillebotis seraient à privilégier (*ndlr : le souhait de la commune est une approche sobre des aménagements dont celui des cheminements*).

Grande parcelle boisée :

Il s'agit d'un très bel exemple de boisement sur sol sableux, le potentiel pédagogique est réel et induit de réfléchir donc à une signalétique spécifique.

Grands arbres morts sur pied :

Ils constituent des « chandelles écologiques » propice à de nombreuses espèces se nourrissant de bois mort (larves, champignons) ou de ces dernières (pics) ; à conserver donc. Ceux en bordure de chemins sont à rabattre à +- 3 mètres pour une raison de sécurité

Tranchées d'exploitation de pierre de sable :

Ces témoignages sont intéressants (histoire, géologie) et idéalement à mettre en valeur.

Points de vue vers la carrière des Roches rouges :

Idéalement à mettre en valeur et exploiter sur le plan pédagogique.

Ancienne carrière des Roches rouges :

Bien qu'elle soit privée, elle appartient à la mémoire du lieu et son devenir pourrait susciter des questionnements des riverains lors de la phase de consultation (*ndlr nécessaire à l'actualisation de la fiche projet en vue de solliciter une intervention financière du développement rural*)

Proposition a été faite de mener la réflexion sur son devenir en parallèle du projet communal; plusieurs sources de subventions sont possibles via le PNPE, Natagora.

5. Divers

Journée Maya et biodiversité.

Chantal informe la CLDR de la date de cette manifestation dont ce sera la 4^{ème} édition ; elle signale que ce projet est soutenu par le programme Leader du GAL des Plaines de l'Escaut et invite les membres à participer à l'évènement le 10 mai.

Acoustique des salles de réunions.

Face à l'acoustique plus que perfectible de certaines salles communales, dont la maison de village de Wadelincourt, un membre a fait une recherche de prix de panneaux acoustiques ; une offre de 2.500 € lui est parvenue et il en détaille le contenu. Elle est donnée au relai communal pour faire suivre au BEST (Bureau d'Etudes du Service Travaux).

Fiche projet n°18 : Rénovation de la Halle aux marchandises de Quevaucamps.

Un membre s'étonne de la disparition de cette fiche dans la prévision des fiches à activer dans les 3 ans. Sa proximité du musée de la bonneterie géré par l'ASPB (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Beloeil) pourrait être un plus pour y rapatrier les collections du musée du marbre, gérées par la même association.

La Présidente rappelle que différentes propositions ont été faites à l'association sans qu'elle n'embraye et que les subsides communaux n'ont pas été activés par l'ancienne présidente; différents sons de cloche, différentes versions, ont été émises ou circulent quant aux intentions de collaboration de l'ASPB avec la commune. La Présidente n'est cependant pas opposée à échanger sur le sujet avec les nouveaux membres s'ils le souhaitaient.

La Présidente signale que le local du musée de la bonneterie et la halle aux marchandises ne doivent pas être abordés tels quels car ils se trouvent au cœur d'un périmètre méritant une réflexion stratégique quant aux affectations actuelles et futures de ses composantes : la place Paul Pastur, le complexe de l'ancienne bonneterie, la drève Ninove.

Recrutement CLDR.

La Présidente rappelle la date et l'heure de la soirée d'information relative au recrutement de nouveaux membres pour la CLDR : le 03 avril à 18h30 à la cafétéria du Foyer culturel

Le secrétariat,

La Présidente,

Fondation Rurale de Wallonie

Madame Alicia Vandenabeele,